

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE KOGENHEIM DU 03.06.2021

Marchés publics :

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la convention d'adhésion à la plateforme mutualisée de dématérialisation « Alsace Marchés Publics ».

Création d'un marché hebdomadaire :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un marché ouvert place de l'Eglise et dans la rue de l'Eglise, qui se tiendra avec une fréquence hebdomadaire, le vendredi de 16 h à 19 h du 15 avril au 15 octobre annuellement et de fixer un tarif par emplacement et par trimestre sans électricité par commerçant, le 1^{er} trimestre étant gratuit pour tout nouveau commerçant.

Instauration de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer un coefficient multiplicateur de 8,5 pour la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité pour la commune de Kogenheim applicable à compter du 1^{er} janvier 2022.

Chasse :

Le conseil municipal à l'unanimité décide de rejeter la demande de M. FRICKER, locataire de chasse du lot n°2, relative à sa demande de réduction du loyer de la chasse 2020/2021 et 2021/2022.

Personnel communal :

Le conseil municipal à l'unanimité décide de créer 2 emplois d'adjoints techniques contractuels à 35 h par semaine dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité.

Demande de subvention :

Le conseil municipal, à la majorité (1 abstention), décide de verser une subvention à l'Institut Bruckhof de Strasbourg exclusivement pour 1 enfant de Kogenheim qui a participé à une classe découverte en Normandie.